

## **Comité des normes de l'OMPI (CWS)**

### **Première session**

**Genève, 25 – 29 octobre 2010**

## **RAPPORT**

*adopté par le Comité*

### **INTRODUCTION**

1. Le Comité des normes de l'OMPI (CWS) a tenu sa première session du 25 au 29 octobre 2010.
2. Les États ci-après membres de l'OMPI ou de l'Union de Paris étaient représentés à la session : Afghanistan; Afrique du Sud; Algérie; Allemagne; Arabie saoudite; Argentine; Australie; Autriche; Barbade; Bélarus; Belgique; Brésil; Canada; Chili; Chine; Chypre; Colombie; Égypte; El Salvador; Espagne; États-Unis d'Amérique; Fédération de Russie; Finlande; France; Haïti; Inde; Indonésie; Iran (République islamique d'); Iraq; Italie; Japon; Lituanie; Maroc; Namibie; Nigéria; Norvège; Oman; Pakistan; Pologne; République de Corée; République populaire démocratique de Corée; République tchèque; Roumanie; Royaume-Uni; Saint-Vincent-et-les-Grenadines; Slovénie; Sri Lanka; Suède; Suisse; Thaïlande; Turquie; Ukraine; Zimbabwe (53).
3. En leur qualité de membres du CWS, les représentants des organisations ci-après ont pris part à la session : Conseil de l'Union européenne (Consilium), Office Benelux de la propriété intellectuelle (OBPI), Office des brevets du Conseil de coopération des États arabes du Golfe (CCG), Office européen des brevets (OEB), Organisation eurasiennne des brevets (OEAB), Office de l'harmonisation dans le marché intérieur (marques, dessins et modèles) (OHMI) (6).
4. La Fédération ibéro-latino-américaine des artistes interprètes ou exécutants (FILAIE) et le Third World Newtork (TWN) ont pris part à la session en qualité d'observateurs.
5. La liste des participants figure à l'annexe I du présent rapport.

**Point 1 de l'ordre du jour : ouverture de la session**

6. La session a été ouverte par M. Yo Takagi, sous-directeur général chargé du Secteur de l'infrastructure mondiale, qui a souhaité la bienvenue aux participants au nom du Directeur général.

**Point 2 de l'ordre du jour : élection d'un président et de deux vice-présidents**

7. Le CWS a élu à l'unanimité M. Gunnar LINDBOM (Suède) président et Mme Oksana Parkheta (Ukraine) et M. Yoshihiko YOSHIDA (Japon) vice-présidents. M. Gunnar Lindbom ayant dû quitter Genève le 28 octobre, Mme Oksana Parkheta a assuré la présidence le 29 octobre 2010.
8. M. Angel López Solanas, chef de la Section des normes de l'OMPI, a assuré le secrétariat de la session.

**Point 3 de l'ordre du jour : adoption de l'ordre du jour**

9. Les délibérations ont eu lieu sur la base du document CWS/1/1 Prov., qui est reproduit à l'annexe II du présent rapport.
10. Le projet d'ordre du jour n'a pas été adopté, car aucun accord n'a été trouvé quant à la suite que devait donner le CWS à la décision de l'Assemblée générale de l'OMPI sur les principes des mécanismes de coordination du Plan d'action pour le développement (voir l'annexe II du document WO/GA/39/7). Le CWS est passé à l'examen des points 4 à 17 inscrits au projet d'ordre du jour en suspens. (Voir les paragraphes 58 et 59.)

**DÉLIBÉRATIONS, CONCLUSIONS ET DÉCISIONS**

11. Conformément aux décisions prises par les organes directeurs de l'OMPI lors de leur dixième série de réunions, tenue du 24 septembre au 2 octobre 1979 (voir les paragraphes 51 et 52 du document AB/X/32), le rapport de la présente session rend compte uniquement des conclusions (décisions, recommandations, opinions, etc.) du CWS sans rendre compte en particulier des déclarations de tel ou tel participant, excepté lorsqu'une réserve relative à une conclusion particulière du CWS a été émise ou réitérée après l'adoption de cette conclusion.

**EXPOSÉS**

12. Les exposés présentés au cours de cette session du CWS ainsi que les documents de travail se trouvent sur le site Web de l'OMPI, à l'adresse [http://www.wipo.int/meetings/fr/details.jsp?meeting\\_id=20212](http://www.wipo.int/meetings/fr/details.jsp?meeting_id=20212).

**Point 4 de l'ordre du jour : questions d'organisation et règlement intérieur particulier**

13. Les délibérations ont eu lieu sur la base du document CWS/1/2.
14. Le CWS est parvenu à un accord provisoire sur les questions d'organisation et le règlement intérieur particulier faisant l'objet de l'annexe du document CWS/1/2, à l'exception des paragraphes 3, 9, 10, 11, 13, 21, 22 et 28. Le CWS est également convenu d'insérer le mot "détaillé" entre les deuxième et troisième mots du paragraphe 23, qui devrait commencer ainsi : "Les rapports détaillés sur les sessions du CWS rendent compte..."

15. Après délibérations, le CWS a modifié le libellé des paragraphes 3, 13, 21, 22 et 28 comme suit :
- Paragraphe 3 : Les recommandations et propositions émanant du CWS peuvent être transmises à l'Assemblée générale de l'OMPI, au Comité du programme et budget ou directement au Directeur général, selon qu'il conviendra, conformément aux Règles générales de procédure de l'OMPI.
- Paragraphe 13 : Le CWS a un président et deux vice-présidents, qui sont élus pour deux sessions ordinaires consécutives. Tout président ou vice-président sortant est rééligible immédiatement pour une session consécutive supplémentaire uniquement.
- Paragraphe 21 : Il appartient au CWS d'approuver l'élaboration de nouvelles normes de l'OMPI ou la révision de normes existantes de l'OMPI. Le CWS peut toutefois établir un mécanisme de décision par voie électronique, en le mettant au besoin à la disposition de ses équipes d'experts.
- Paragraphe 22 : Un résumé établi par le président est adopté à la fin de chaque session du CWS. Ce résumé ne porte que sur les décisions prises par le comité et sur l'état d'avancement des tâches. Un rapport détaillé sur la session du CWS est publié sur le site Web de l'OMPI aux fins de commentaires après clôture de la session. L'adoption du rapport détaillé peut s'effectuer par voie électronique. En cas d'impossibilité de parvenir à un accord sur le rapport détaillé par voie électronique, l'adoption dudit rapport est inscrite à l'ordre du jour de la session suivante du CWS.
- Paragraphe 28 : Les équipes d'experts s'acquittent de leurs fonctions en s'adaptant à la situation. Elles travaillent normalement en utilisant les forums électroniques, mais peuvent aussi tenir des réunions si nécessaire. Les informations examinées et les travaux accomplis par une équipe d'experts lors d'une réunion sont publiés sur le forum électronique pour permettre aux membres de l'équipe qui n'ont pas pu assister à la réunion de donner leur point de vue.
16. Deux points de vue différents ont été exprimés en ce qui concerne le mandat du CWS (voir les paragraphes 9 à 11 de l'annexe du document CWS/1/2). Eu égard aux paragraphes 238 à 249 du document WO/GA/38/20, les partisans du premier point de vue considéraient que la décision susmentionnée signifiait clairement que le mandat du CWS devait englober, outre la révision et l'élaboration de normes de l'OMPI, le suivi de la mise en œuvre des normes de l'OMPI, la fourniture de services consultatifs et d'assistance technique aux fins du renforcement des capacités, l'appui aux offices de propriété intellectuelle dans la mise en œuvre de projets relatifs à la diffusion de l'information en matière de propriété intellectuelle et la prestation de services de propriété intellectuelle aux PME. Selon l'autre point de vue, la référence à la modification proposée par la délégation de l'Argentine au paragraphe 249 du document WO/GA/38/20 ne donnait pas d'indication suffisamment claire quant à la façon dont le mandat du CWS devrait être modifié. C'est pourquoi il conviendrait de demander à l'Assemblée générale de l'OMPI de préciser la forme que pourraient prendre les éléments figurant dans le mandat du CWS. Les délibérations sur le point 4 de l'ordre du jour ont été suspendues jusqu'au dernier jour et des consultations informelles ont été ouvertes.
17. Aucun accord n'a été atteint sur les questions d'organisation et le règlement intérieur particulier.

**Point 5 de l'ordre du jour : Équipe d'experts chargée de la norme ST.10/C (tâche n° 30)**

18. Les délibérations ont eu lieu sur la base du document CWS/1/3, concernant la proposition de l'Équipe d'experts chargée de la norme ST.10/C d'établir un questionnaire en vue de collecter des informations auprès des offices de propriété industrielle sur les numéros de demande et les numéros des demandes établissant une priorité actuellement utilisés. Le CWS a pris note du rapport présenté oralement par le responsable de l'Équipe d'experts chargée de la norme ST.10/C.
19. Après examen de la proposition de l'Équipe d'experts chargée de la norme ST.10/C, le CWS a approuvé le questionnaire sur la numérotation des demandes figurant à l'annexe du document CWS/1/3, sous réserve d'une modification de l'exemple 1 (voir la page 2 de l'annexe du document CWS/1/3), tendant à libeller comme suit l'explication relative à l'exemple "14 2008 987654" :
- 14 2008987654 demande internationale selon le PCT déposée en 2008, entrée dans la phase nationale et portant le numéro d'ordre 987654*
20. Étant entendu qu'il conviendrait de remplacer le *Manuel de l'OMPI sur l'information et la documentation en matière de propriété industrielle* par la base de données WIPO STAD et que le calendrier de réalisation de l'enquête serait déterminé par la mise en œuvre de cette base de données, le CWS a prié le Secrétariat de prendre les mesures suivantes :
- établir et diffuser une circulaire invitant les offices de propriété industrielle à remplir le questionnaire au moyen de l'instrument prévu à cet effet dans WIPO STAD;
  - élaborer un résumé des réponses au questionnaire et une synthèse des résultats de l'enquête; et
  - publier les résultats définitifs de l'enquête dans WIPO STAD.
21. Le CWS est également convenu d'une nouvelle description pour la tâche n° 30, libellée comme suit :
- "Collecter des informations auprès des offices de propriété industrielle sur les numéros de demande et les numéros des demandes établissant une priorité utilisés".
22. Le CWS a prié l'Équipe d'experts chargée de la norme ST.10/C d'établir, dans le cadre de la tâche n° 30, une fois l'enquête actuelle achevée, un questionnaire en vue de la réalisation d'une nouvelle enquête sur les numéros de demande et les numéros des demandes établissant une priorité utilisés auparavant par les offices de propriété industrielle.

**Point 6 de l'ordre du jour : proposition de révision de la norme ST.8 et de la norme ST.10/C de l'OMPI (tâche n° 33)**

23. Les délibérations ont eu lieu sur la base du document CWS/1/4, contenant des propositions de révision des normes ST.8 et ST.10/C de l'OMPI.
24. Le CWS a adopté les propositions concernant la révision des normes ST.8 et ST.10/C de l'OMPI faisant l'objet des annexes I et II du document CWS/1/4, sous réserve des modifications ci-après :
- ajouter un exemple de classement au niveau de la sous-classe dans les deux normes susmentionnées; et

- remplacer le terme “groupe” par “groupe principal” aux paragraphes 4 et 7 de la norme ST.8 de l’OMPI.
25. Le CWS a noté que la norme ST.10/C de l’OMPI renvoyait à l’utilisation des italiques ou des caractères gras, en plus des caractères droits, pour la présentation, dans des cas précis, des symboles de classement de la CIB sur les documents imprimés ou en configuration électronique normalisée. Cette présentation offrait certains avantages, comme celui d’économiser de l’espace d’impression. Néanmoins, elle nécessitait des fonctions complexes de traitement des données pour contrôler le type de caractère utilisé, ce qui n’était pas toujours possible. Ce problème était lié à la fois aux modèles utilisés pour les documents de brevet et, plus important sans doute, aux couches de présentation dans l’environnement informatique. Les recommandations actuelles énoncées dans la norme ST.10/C de l’OMPI présentaient également un autre inconvénient, à savoir le manque d’accessibilité de ce type d’information pour les personnes handicapées. Il serait également plus facile pour un non-spécialiste de la CIB d’expliquer l’utilisation de ces indicateurs au public s’ils étaient affichés plus clairement. Une autre solution pourrait consister à afficher ou à imprimer les paramètres en clair (par exemple, en imprimant le paramètre après une barre de séparation du symbole de la CIB, mais sur la même ligne).
26. Le CWS est convenu de prier le Comité d’experts de l’Union de l’IPC d’étudier la possibilité de réviser la norme ST.10/C de l’OMPI relative à la présentation des symboles de classement de la CIB, ou d’indiquer une autre méthode de présentation éventuelle, qui offre des avantages sur les plans fonctionnel et technique. Le CWS a invité le Comité d’experts de l’Union de l’IPC à collaborer à l’avenir sur cette question.

**Point 7 de l’ordre du jour : proposition concernant l’élaboration d’une nouvelle norme relative à la présentation du listage des séquences de nucléotides et d’acides aminés en langage XML (eXtensible Markup Language)**

27. Les délibérations ont eu lieu sur la base du document CWS/1/5, qui contenait une proposition concernant une nouvelle norme relative à la présentation des listages des séquences de nucléotides et d’acides aminés en langage XML (eXtensible Markup Language). Le CWS a pris note de la demande de l’Office européen des brevets en faveur de l’élaboration de cette nouvelle norme de l’OMPI. Pour différentes raisons techniques et pratiques, la norme ST.25 de l’OMPI devrait être remplacée, ou du moins complétée, par une nouvelle norme en XML. Cette nouvelle norme devrait pallier les inconvénients de la norme ST.25 de l’OMPI et offrir des avantages supplémentaires aux déposants et aux offices, dans la mesure où l’établissement et la présentation de listages des séquences de qualité seraient de nature à renforcer l’efficacité des procédures en aval.
28. Le CWS a également noté que la norme ST.25 de l’OMPI recommandait que les offices appliquent les dispositions qui figurent à l’annexe C des Instructions administratives du PCT. C’est pourquoi, lors de l’examen de cette proposition concernant une nouvelle norme, il convenait de tenir dûment compte de l’incidence de la future norme sur la norme ST.25 actuelle de l’OMPI, qui devrait être modifiée ainsi que l’annexe C des Instructions administratives du PCT.
29. Le CWS a décidé
- a) de créer la tâche ci-après : “Établir une recommandation concernant la présentation des listages des séquences de nucléotides et d’acides aminés en langage XML (eXtensible Markup Language) pour adoption en

tant que norme de l'OMPI. La proposition relative à l'établissement de cette nouvelle norme de l'OMPI devrait être assortie d'une étude de l'incidence de ladite norme sur la norme ST.25 actuelle de l'OMPI, indiquant notamment les modifications à apporter à la norme ST.25";

- b) de créer une équipe d'experts chargée de mener à bien cette tâche;
  - c) de prier l'équipe d'experts de coordonner ses travaux avec l'organe compétent du PCT en ce qui concerne l'incidence éventuelle de ladite norme sur l'annexe C des Instructions administratives du PCT; et
  - d) d'inviter l'équipe d'experts à soumettre au CWS, pour examen et approbation à sa deuxième session prévue en 2011, la proposition relative à la nouvelle norme de l'OMPI et aux modifications à apporter à la norme ST.25.
30. Le CWS a accueilli avec satisfaction l'offre de l'OEB, qui a été désigné comme responsable de l'équipe d'experts.

**Point 8 de l'ordre du jour : rapport intérimaire sur la révision de la norme ST.36 de l'OMPI présenté par le responsable de l'Équipe d'experts chargée de la norme ST.36**

31. Les délibérations ont eu lieu sur la base du document CWS/1/6, qui contenait un rapport intérimaire établi par le responsable de l'Équipe d'experts chargée de la norme ST.36 sur la révision de la norme ST.36 de l'OMPI et les autres activités menées par cette équipe d'experts.
32. Le CWS a noté que l'Équipe d'experts chargée de la norme ST.36 avait achevé ses délibérations sur deux propositions de révision (PFR), à savoir la PFR ST.36/2009/005 (bibliothèque numérique pour les documents de priorité) et la PFR ST.36/2009/006 (moyen de paiement), et que deux PFR supplémentaires, à savoir la PFR ST.36/2009/007 (modifications apportées aux documents de brevet) et la PFR ST.36/2010/001 (rapports de recherche supplémentaire), faisaient encore l'objet de discussions.
33. Le CWS a également noté que les décisions relatives à la PFR ST.36/2009/005 et à la PFR ST.36/2009/006 avaient par la suite été prises en considération dans les révisions correspondantes des annexes A et C de la norme ST.36 de l'OMPI publiées en mars 2010. Le CWS a été informé que cette dernière version (2.3) des annexes A et C de la norme ST.36 de l'OMPI était disponible sur le site Web de l'OMPI à l'adresse [http://www.wipo.int/standards/en/xml\\_material/st36/](http://www.wipo.int/standards/en/xml_material/st36/), et que les versions précédentes et l'historique des révisions des annexes A et C pouvaient être consultés sur le site Web de l'OMPI à l'adresse [http://www.wipo.int/standards/en/xml\\_material/st36/revision-history/index.html](http://www.wipo.int/standards/en/xml_material/st36/revision-history/index.html). Le CWS a également été informé que les fichiers relatifs aux propositions de révision soumises et adoptées étaient disponibles sur le site Web de l'Équipe d'experts chargée de la norme ST.36 à l'adresse <http://www.wipo.int/cws/en/taskforce/st36/pfr-intro.html>.
34. En ce qui concerne les modifications nécessaires pour signaler les corrections ou modifications apportées aux documents de brevet (PFR ST.36/2009/007), le CWS a conseillé à l'Équipe d'experts chargée de la norme ST.36 d'ajourner les discussions sur cette proposition de modification jusqu'à ce que le PCT et les autres offices de propriété industrielle prennent une décision sur l'harmonisation de leurs procédures de modification par paragraphes.

**Point 9 de l'ordre du jour : rapport de l'Équipe d'experts chargée de la norme ST.66 présenté oralement par le responsable de la tâche**

35. Le responsable de l'Équipe d'experts chargée de la norme ST.66 a présenté oralement un rapport intérimaire sur la révision de la norme ST.66 de l'OMPI et les autres activités menées par l'Équipe d'experts chargée de la norme ST.66.
36. Le CWS a noté que la norme ST.66 de l'OMPI n'avait pas été révisée depuis sa dernière révision en décembre 2007. Cependant, dans le prolongement de l'adoption de la norme ST.67 de l'OMPI par l'ancien Groupe de travail sur les normes et la documentation (SDWG) en octobre 2009, il était nécessaire d'ajouter un renvoi à cette nouvelle norme dans la norme ST.66 de l'OMPI. À cet effet, le Bureau international avait récemment publié la PFR ST.66/2010/001 sur le forum Wiki pour examen et adoption par l'Équipe d'experts chargée de la norme ST.66.
37. Le CWS a également été informé de deux PFR supplémentaires actuellement en cours d'élaboration. L'une d'elles visait à rendre compte des modifications de la norme ST.3 de l'OMPI adoptées à la onzième session de l'ancien SDWG, ainsi que des modifications apportées aux normes internationales ISO 3166-1 et 4217 concernant respectivement les codes de pays et les codes des monnaies. L'autre proposition visait à rendre compte des modifications d'ordre opérationnel qui avaient été demandées par l'OHMI.

**Point 10 de l'ordre du jour : rapport intérimaire sur l'élaboration de la norme XML4IP de l'OMPI présenté par le responsable de l'Équipe d'experts chargée de la norme XML4IP**

38. Les délibérations ont eu lieu sur la base du document CWS/1/7, contenant un rapport du responsable de l'Équipe d'experts chargée de la norme XML4IP sur l'état d'avancement des travaux relatifs à l'élaboration de la norme XML4IP et les autres activités menées par l'équipe d'experts.
39. Le CWS a noté que, pendant l'année écoulée, l'Équipe d'experts chargée de la norme XML4IP avait tenu deux réunions, l'une en octobre 2009 et l'autre en mai 2010. Depuis la onzième session de l'ancien SDWG, l'Équipe d'experts chargée de la norme XML4IP avait examiné le cahier des charges, les objectifs, la portée, le contenu provisoire, les règles et conventions de conception, les schémas XML et les autres annexes de la proposition relative à la norme XML4IP. Le CWS a également pris note du plan provisoire de l'équipe d'experts chargée de la norme XML4IP en vue de la présentation d'un projet de proposition finale concernant cette norme pour examen et approbation par le CWS à sa session de 2011. Des informations détaillées concernant les réunions de l'Équipe d'experts chargée de la norme XML4IP, y compris les comptes rendus et les exposés, figurent sur le site Web de l'Équipe d'experts chargée de la norme XML4IP, à l'adresse suivante :  
*<http://www.wipo.int/cws/en/taskforce/xml4ip/background.htm>*
40. Compte tenu de la proposition présentée au paragraphe 16 du document CWS/1/7, le CWS a décidé que la norme XML4IP en préparation serait dénommée norme ST.96 de l'OMPI.
41. Après avoir examiné la proposition présentée au paragraphe 29 du document CWS/1/7, le CWS est convenu de modifier comme suit le libellé de la tâche n° 41 :  
"Établir, pour adoption en tant que norme de l'OMPI, une recommandation relative à l'utilisation des ressources en XML (eXtensible Markup Language) pour le dépôt, le traitement, la publication et l'échange d'informations concernant tous les cycles de vie des brevets, des marques et des dessins et modèles industriels."

**Point 11 de l'ordre du jour : rapport présenté oralement par le responsable de l'Équipe d'experts chargée des normes relatives aux marques**

42. Le CWS a pris note du rapport présenté oralement par le responsable de l'Équipe d'experts chargée des normes relatives aux marques, qui a évoqué l'état d'avancement des délibérations de l'équipe d'experts concernant l'établissement d'une proposition relative aux formats images numériques, ainsi qu'à la gestion des couleurs et à la publication en ligne dans le domaine des marques, comme indiqué au paragraphe 5 du document SCIT/SDWG/11/9.

**Point 12 de l'ordre du jour : rapport présenté oralement par le Bureau international sur l'utilisation des identificateurs de ressources uniformes (URI) dans le domaine de la propriété industrielle**

43. Le CWS a pris note du rapport présenté oralement par le Bureau international sur l'utilisation éventuelle des identificateurs de ressources uniformes (URI) dans le domaine de la propriété industrielle, qui avait déjà été examinée par l'ancien SDWG à ses dixième et onzième sessions en novembre 2008 et octobre 2009, respectivement. Le Bureau international a indiqué qu'aucun office de propriété intellectuelle n'avait fait part de son intérêt pour la mise en œuvre des URI ou des identificateurs d'objets numériques (DOI) depuis l'ouverture de ces discussions en 2008 et que, à la onzième session du SDWG, les délégations ne s'étaient pas non plus montrées enthousiastes à l'idée d'utiliser ces identificateurs. En conséquence, le Bureau international a estimé que, contrairement à la proposition qu'il avait faite à la onzième session du SDWG tendant à établir un nouveau document sur cette question, il n'y avait pas lieu à l'heure actuelle de consacrer des ressources à l'établissement d'un document sur l'utilisation de ces identificateurs afin d'examiner la question de manière plus approfondie. Le CWS en a pris note et a décidé que, si les offices de propriété intellectuelle changeaient d'avis sur cette question dans l'avenir et si le CWS le jugeait opportun, de nouvelles discussions seraient ouvertes sur cette question à ce moment.

**Point 13 de l'ordre du jour : rapport présenté par le Bureau international sur l'état d'avancement du projet WIPO STAD (base de données pour l'administration des normes de l'OMPI)**

44. Le CWS a pris note de la présentation et de la démonstration effectuées par le Bureau international sur la base de données pour l'administration des normes de l'OMPI (WIPO STAD). Le projet WIPO STAD avait été lancé par le Bureau international en novembre 2008 en réponse à une demande de l'ancien SDWG. Le CWS a également noté que la base de données WIPO STAD comprendrait les normes de l'OMPI, des enquêtes sur les exemples et les pratiques des offices et un glossaire, soit les parties 3, 7 et 8.1, respectivement, du Manuel de l'OMPI. Le CWS a également noté que deux types d'enquêtes supplémentaires seraient ajoutés à la base de données WIPO STAD, à savoir l'utilisation des normes de l'OMPI et les rapports techniques annuels.
45. Le CWS a été informé du fait que les enquêtes futures seraient réalisées par l'intermédiaire de la base de données WIPO STAD à l'aide d'un instrument en ligne. Ce nouvel instrument devrait faciliter l'établissement des questionnaires, les réponses des offices et la compilation des résultats.
46. Le CWS a également noté que l'Équipe d'experts chargée du renouvellement du Manuel de l'OMPI avait participé à un essai de la version *Beta 1.0* de la base de données WIPO STAD au cours de la période allant de juin à septembre 2010. Il a également pris note du fait que le Bureau international poursuivrait le perfectionnement des fonctions relatives aux normes de l'OMPI afin de tenir compte des observations formulées par les

membres de l'Équipe d'experts chargée du renouvellement du Manuel de l'OMPI et de développer les autres fonctions relatives aux enquêtes et au glossaire. Le Bureau international a informé le CWS que, une fois l'élaboration de la base WIPO STAD achevée en 2011 et avant sa mise en production, l'Équipe d'experts chargée du renouvellement du Manuel de l'OMPI sera invitée à procéder à un nouvel essai de la base de données.

**Point 14 de l'ordre du jour : rapports techniques annuels (ATR) sur les activités d'information en matière de brevets, de marques et de dessins et modèles industriels (tâche n° 24)**

47. Les délibérations ont eu lieu sur la base du document CWS/1/8, relatif aux rapports techniques annuels (ATR) sur les activités d'information en matière de brevets, de marques et de dessins et modèles industriels. Le CWS a noté que les ATR constituaient une source d'information sur les pratiques des offices qui pouvait être tenue à jour de la même manière que les enquêtes visées dans la septième partie du Manuel de l'OMPI et que, en conséquence, le Bureau international avait l'intention de publier les ATR, modifiés en conséquence, sur la plate-forme WIPO STAD.
48. Le CWS a approuvé le contenu recommandé révisé des ATR sur les activités d'information en matière de brevets, de marques et de dessins et modèles industriels pour la base de données WIPO STAD tels qu'ils étaient indiqués dans les annexes I, II, et III du document CWS/1/8, respectivement.
49. Le CWS a également pris note de l'intention du Bureau international de publier les ATR sur la plate-forme WIPO STAD en 2011. Dans le cas où cela ne serait pas possible, la mise en œuvre du nouveau contenu recommandé au moyen de la base de données WIPO STAD serait reportée à 2012.

**Point 15 de l'ordre du jour : échange d'informations : exposé du Bureau international sur les dernières évolutions de PATENTSCOPE®**

50. Le Bureau international a donné un aperçu des dernières améliorations apportées au moteur de recherche PATENTSCOPE®. Le CWS a noté que la couverture du système avait été élargie en 2010, avec l'intégration des collections de brevets de l'Argentine, de l'Espagne et du Maroc; les collections du Brésil, de la Colombie et de l'Office européen des brevets étaient en cours de traitement. Il a également été noté que le moteur de recherche PATENTSCOPE® offrait de nouvelles fonctionnalités telles que la lemmatisation, la pondération des mots-clés, le classement en fonction de la pertinence, le groupement des résultats par catégorie, la recherche multilingue et la traduction automatique. La nouvelle fonction de recherche multilingue a été présentée en détail à l'aide de quelques exemples.

**Point 16 de l'ordre du jour : examen de la liste des tâches du CWS**

51. Les délibérations ont eu lieu sur la base du document CWS/1/9, contenant en annexe une liste de tâches en vue de l'établissement du programme de travail du CWS. Cette liste avait été élaborée sur la base de la liste des tâches et des projets arrêtée par l'ancien SDWG à sa onzième session, en octobre 2009. Le CWS a pris note de la liste des tâches reproduite dans ladite annexe.
52. Le CWS a approuvé les propositions relatives à chaque tâche figurant dans l'annexe du document CWS/1/9, sous réserve des modifications suivantes concernant les tâches n<sup>os</sup> 18, 26 et 41 :
  - La description de la tâche n° 18 devrait être libellée comme suit :  
"Recenser les domaines de normalisation possibles concernant l'échange de

données déchiffrables par machine sur la base de projets envisagés par des organismes tels que les offices de l'IP5, l'ISO, la CEI et d'autres institutions connues de normalisation des techniques de l'information."

- Les actions proposées concernant la tâche n° 26 devraient être libellées comme suit :  
"Le Bureau international rendra compte au CWS une fois par an de l'élaboration et de l'utilisation de la base de données WIPO STAD."
- La description de la tâche n° 41 devrait être libellée comme suit :  
"Établir, pour adoption en tant que norme de l'OMPI, une recommandation relative à l'utilisation de ressources en XML (eXtensible Markup Language) pour le dépôt, le traitement, la publication et l'échange d'informations concernant tous les cycles de vie des brevets, des marques et des dessins et modèles industriels."

53. Après actualisation des informations relatives aux tâches examinées au cours de la première session, y compris les décisions prises au titre du présent point 16 de l'ordre du jour, l'état d'avancement des tâches était le suivant :

a) Tâches considérées comme achevées à la session en cours :

Tâche n° 15 : Étudier les conséquences du dépôt électronique sur l'établissement des copies certifiées conformes par les offices, notamment des copies utilisées à des fins de priorité.

Tâche n° 35 : Établir un questionnaire et réaliser une enquête sur l'application de la norme ST.50 de l'OMPI et sur les procédures de correction appliquées dans les offices de propriété industrielle. Établir à cet égard une proposition à soumettre au SDWG.

Tâche n° 36 : Élaborer un questionnaire et effectuer une enquête en vue de déterminer les différentes pratiques des offices de propriété industrielle pour faire face aux difficultés que pose la citation de parties déterminées de la description de l'invention dans un document de brevet. Établir à cet égard une proposition à soumettre au SDWG.

b) Tâches abandonnées à la session en cours :

Tâche n° 17 : Activités en cours sur les normes relatives au traitement et à l'échange électroniques des données.

Tâche n° 19 : Élaborer une norme de l'OMPI concernant la mise à disposition des documents de brevet sur des supports en mode mixte.

c) Tâches à poursuivre :

Tâche n° 20 : Examiner les questions relatives aux formats images numériques ainsi qu'à gestion des couleurs et à la publication en ligne qui sont mentionnées au paragraphe 5 du document SCIT/SDWG/11/9, et établir une proposition à cet égard.

Tâche n° 30 : Réaliser une enquête sur les numéros de demandes et les numéros de demandes établissant une priorité utilisés par les offices de propriété industrielle.

Tâche n° 37 : Réaliser une enquête sur l'application et la promotion de la norme ST.22 de l'OMPI.

- Tâche n° 41 : Établir, pour adoption en tant que norme de l'OMPI, une recommandation relative à l'utilisation de ressources en XML (eXtensible Markup Language) pour le dépôt, le traitement, la publication et l'échange d'informations concernant tous les cycles de vie des brevets, des marques et des dessins et modèles industriels.
- d) Tâches visant à assurer la mise à jour permanente des normes de l'OMPI :
- Tâche n° 38 : Assurer la révision et la mise à jour permanentes de la norme ST.36 de l'OMPI.
- Tâche n° 39 : Procéder aux révisions et mises à jour nécessaires de la norme ST.66 de l'OMPI.
- Tâche n° 42 : Procéder aux révisions et mises à jour nécessaires de la norme ST.86 de l'OMPI.
- e) Tâches pour lesquelles les travaux n'ont pas commencé et sont en suspens :
- Tâche n° 43 : Établir des principes directeurs que devraient suivre les offices de propriété industrielle, en ce qui concerne la numérotation des paragraphes, les longs paragraphes et la présentation cohérente des documents de brevet.
- f) Tâches créées à la session en cours et pour lesquelles les travaux n'ont pas commencé :
- Tâche n° 44 : Établir une recommandation concernant la présentation des listages des séquences de nucléotides et d'acides aminés en langage XML (eXtensible Markup Language) pour adoption en tant que norme de l'OMPI. La proposition relative à l'établissement de cette nouvelle norme de l'OMPI devrait être assortie d'une étude de l'incidence de ladite norme sur la norme ST.25 actuelle de l'OMPI, indiquant notamment les modifications à apporter à la norme ST.25.
- g) Tâches de nature permanente ou informative :
- Tâche n° 18 : Recenser les domaines de normalisation possibles concernant l'échange de données déchiffrables par machine sur la base de projets envisagés par des organismes tels que les offices de la coopération trilatérale, l'ISO, la CEI et d'autres institutions connues de normalisation des techniques de l'information.
- Tâche n° 23 : Surveiller l'introduction, dans les bases de données, des informations concernant l'entrée et, le cas échéant, la non-entrée dans la phase nationale (régionale) des demandes internationales PCT publiées.
- Tâche n° 24 : Recueillir et publier les rapports techniques annuels (ATR/PI, ATR/TM, ATR/ID) sur les activités des membres du SCIT dans le domaine de l'information en matière de brevets, de marques et de dessins et modèles industriels.
- Tâche n° 26 : Rendre compte des activités relatives à la migration des données du Manuel de l'OMPI dans la base de données WIPO STAD pour l'administration des normes de l'OMPI.

Tâche n° 33 : Révision permanente des normes de l'OMPI.

Tâche n° 33/3 : Révision permanente de la norme ST.3 de l'OMPI.

#### **Point 17 de l'ordre du jour : calendrier des activités**

54. Le Secrétariat a annoncé que la deuxième session du CWS se tiendrait en principe du 9 au 11 novembre 2011.

#### **SUSPENSION DE LA SESSION**

##### **Point 4 de l'ordre du jour : questions d'organisation et règlement intérieur particulier (reprise des délibérations)**

55. Des consultations informelles ouvertes à toutes les délégations intéressées ont été organisées sur la question du point 4 de l'ordre du jour. À l'issue de ces consultations informelles, la délégation du Canada a présenté, aux fins d'examen par le CWS, une nouvelle proposition fondée sur une modification des questions d'organisation et du règlement intérieur particulier du CWS figurant dans l'annexe du document CWS/1/2. L'examen de la proposition de la délégation du Canada s'est principalement concentré sur le mandat du CWS. Bien que certaines délégations aient appuyé la proposition de la délégation du Canada, d'autres ne l'ont pas soutenue. Aucun accord n'a été atteint sur les questions d'organisation et le règlement intérieur particulier.
56. La délégation du Brésil, parlant au nom du groupe du Plan d'action pour le développement (DAG), a demandé la suspension de la session du CWS.
57. La proposition de suspension de la session a été mise au vote par la présidente en vertu de l'article 19 des Règles générales de procédure de l'OMPI. À la demande de la délégation de l'Égypte appuyée par la délégation de l'Inde, le vote a eu lieu par appel nominal. Le résultat du vote a été le suivant : 11 voix en faveur de la suspension de la session, une voix contre et 22 abstentions. Les résultats détaillés du vote sont reproduits à l'annexe III du présent rapport. Conformément au résultat du vote, la présidente a prononcé la suspension de la session.

#### **REPRISE DE LA PREMIÈRE SESSION DU CWS**

58. La première session du CWS a repris le 30 avril 2012, sous la présidence de M. Gunnar Lindbom (Suède). M. Yo Takagi, sous-directeur général, Secteur de l'infrastructure mondiale, a souhaité la bienvenue aux participants au nom du Directeur général.

##### **Point 3 de l'ordre du jour : Adoption de l'ordre du jour**

59. Le président a invité le CWS à examiner l'adoption en suspens de l'ordre du jour (voir le paragraphe 11 ci-dessus et le document CWS/1/1 Prov.).
60. Après discussion, l'ordre du jour a été adopté à l'unanimité par le CWS et fait l'objet de l'annexe II du présent rapport.
61. La délégation de l'Algérie, parlant au nom du groupe du Plan d'action pour le développement, a indiqué que le DAG se félicitait de voir le CWS reprendre ses travaux. Cependant, le DAG saisissait cette occasion pour indiquer au Comité les éléments suivants :
- "Premièrement : La suspension de la première session du CWS a été demandée en raison d'un désaccord sur l'interprétation du mandat de notre comité qui lui a été

donné par l'Assemblée générale à sa trente-huitième session, en septembre 2009. Les différences d'interprétation ont donné lieu à des divergences concernant les points à inscrire à l'ordre du jour ainsi que les questions d'organisation et les règles de procédures du comité.

- “Deuxièmement : conséquemment à la suspension de la session précédente et en l'absence d'accord sur le mandat du CWS, il paraissait clair aux membres du DAG que le comité ne devait pas continuer de mener ses travaux, aussi techniques puissent-ils être, avec une interprétation du mandat qui n'a pas fait consensus entre les États membres. De ce fait, aucune décision, recommandation ou conclusion du comité, discutée ou approuvée lors de ladite session, ne devait être mise en œuvre, en particulier le point 16 relatif à l'examen de la liste des tâches du CWS.
- “Troisièmement : le DAG avait exprimé sa profonde inquiétude lorsqu'un résumé du président a été mis en circulation pour information, sans solliciter de commentaires de la part des États membres. La liberté prise pour la publication d'un résumé du président, qui n'a pas été discutée en plénière, a créé la confusion au sein des membres du DAG qui ont transmis au Secrétariat une note verbale dans laquelle ils ont clairement demandé au Secrétariat de surseoir à la diffusion du résumé du président ainsi qu'à la mise en œuvre de certaines décisions, dont le lancement des travaux de l'équipe d'experts XML4IP.”

Malgré tous ces éléments, le DAG a accepté la reprise de la première session dans un esprit constructif. Toutefois, le DAG souligne que les décisions prises lors de la première session ne constituent pas un précédent et ne préjugent pas de sa position sur les points inscrits à l'ordre du jour des prochaines sessions, notamment les questions relatives à l'adoption de l'ordre du jour et aux règles de procédures.

#### **Point 18 de l'ordre du jour : Clôture de la session**

62. *La clôture de la session a été prononcée le 30 avril 2012.*

#### **Adoption du rapport de la session**

63. *Le présent rapport a été adopté par les participants de la deuxième session du CWS le 4 mai 2012.*

[Les annexes suivent]

## LISTE DES PARTICIPANTS/LIST OF PARTICIPANTS

### I. ÉTATS MEMBRES/MEMBER STATES

(dans l'ordre alphabétique des noms français des États)  
(in the alphabetical order of the names in French of the States)

#### AFGHANISTAN \*

#### ALGÉRIE/ALGERIA \*

#### AFRIQUE DU SUD/SOUTH AFRICA

Fleurette COETZEE (Ms.), Senior Manager (Registrar), Trade Marks, Companies and Intellectual Property Registration Office (CIPRO), Department of Trade and Industry, Pretoria

#### ALLEMAGNE/GERMANY

Konrad HOFFMANN, Patent Examiner, IT International Coordination, German Patent and Trade Mark Office, Munich

#### ARABIE SAOUDITE/SAUDI ARABIA

Sami Ali ALSODAI, Deputy Director-General for Technical Affairs, General Directorate of Industrial Property, King Abdulaziz City for Science and Technology (KACST), Riyadh  
Saad A. ALHUDIBI, Patent Specialist, General Directorate of Industrial Property, King Abdulaziz City for Science and Technology (KACST), Riyadh

#### ARGENTINE/ARGENTINA

Inés Gabriela FASTAME (Srta.), Primer Secretario, Misión Permanente, Ginebra

#### AUSTRALIE/AUSTRALIA

Rob WILLIS, International ICT Cooperation, Business and Information Management Solutions Group, IP Australia, Canberra

#### AUTRICHE/AUSTRIA

Katharina FASTENBAUER (Mrs.), Deputy Vice President, Technical Affairs, Austrian Patent Office, Vienna

Martin KRACKER, Patent Support, Austrian Patent Office, Vienna

---

\* Because of the lack of the corresponding registration form, the name of the delegate(s) is unknown to the Secretariat. / En raison de l'absence du formulaire d'enregistrement correspondant, le nom du(des) délégué(s) n'est pas connu du Secrétariat.

BARBADE/BARBADOS

Corlita BABB-SCHAEFER (Mrs.), Counsellor, Permanent Mission, Geneva

BÉLARUS/BELARUS

Yulia KORUK, Information Division, National Center of Intellectual Property, Minsk

BELGIQUE/BELGIUM

Stefan DRISQUE, Conseiller, Office de la propriété intellectuelle, Bruxelles

Jean DE LANNOY, deuxième secrétaire d'Ambassade, Représentation permanente de la Belgique, Genève

BRÉSIL/BRAZIL

Ademir TARDELLI, Vice President, National Institute of Industrial Property (INPI), Rio de Janeiro

Raul SUSTER, Head, CEDIN, National Institute of Industrial Property (INPI), Rio de Janeiro

Leticia FRAZÃO LEME (Mrs.), Second Secretary, Permanent Mission to the World Trade Organization (WTO)

CANADA

John ROMBOUITS, Technical Architect, Enterprise Solution Branch, Canadian Intellectual Property Office, Department of Industry Canada, Gatineau

CHILI/CHILE

Andrés GUGGIANA, Consejero, Misión Permanente, Ginebra

CHINE/CHINA

GUO Botao, Doctor of Medicine, Documentation Processing Management Division, State Intellectual Property Office (SIPO), Beijing

LI Dong, IT Foreign Affairs Division, Automation Department, State Intellectual Property Office (SIPO), Beijing

CHYPRE/CYPRUS

Christina TSENTA (Ms.), Attaché, Permanent Mission, Geneva

COLOMBIE/COLOMBIA

Juan David PLAZA OSSES, Pasante, Misión Permanente, Ginebra

ÉGYPTE/EGYPT

Mohamed Hassan Mostafa BALAS, Engineer - Information Manager, Egyptian Patent Office, Academy of Scientific Research and Technology (ASRT), Ministry of Scientific Research, Cairo

Mohamed GAD, First Secretary, Permanent Mission, Geneva

EL SALVADOR

Martha Evelyn MENJIVAR CORTEZ (Srta.), Consejera, Misión Permanente ante la Organización Mundial del Comercio (OMC), Ginebra

ESPAGNE/SPAIN

Maria Rosa CARRERAS DURBÁN (Sra.), Coordinadora del Área de Proyectos Tecnológicos Internacionales, División Tecnologías de la Información, Oficina Española de Patentes y Marcas (OEPM), Ministerio de Industria, Turismo y Comercio, Madrid

Francisco José MORENO GÓMEZ, Jefe, Servicio de Documentación, Departamento de Patentes e Información Tecnológica, Oficina Española de Patentes y Marcas (OEPM), Ministerio de Industria, Turismo y Comercio, Madrid

Miguel Angel VECINO, Counsellor, Permanent Mission of Spain, Ginebra

ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE/UNITED STATES OF AMERICA

Bruce COX, Director, Policy and Standards Division, United States Patent and Trademark Office, Alexandria, Virginia

Betty ANDREWS (Mrs.), Director, Office of Trademark Program Control, United States Patent and Trademark Office, Alexandria, Virginia

Steve BECKMANN, Supervisory Information Specialist, Office of Trademark Program Control, United States Patent and Trademark Office, Alexandria, Virginia

Todd REVES, Intellectual Property Attaché, Permanent Mission, Geneva

FÉDÉRATION DE RUSSIE/RUSSIAN FEDERATION

Vladimir OPLACHKO, Head, International Organizations Cooperation Division, International Cooperation Department, ROSPATENT, Moscow

Fedor VOSTRIKOV, Head, Software Developing Department, Federal Institute of Industrial Property (FIPS) of ROSPATENT, Moscow

Valeria MAKSIMOVA (Mrs.), Deputy Head, Information Resources Development Department, Federal Institute of Industrial Property (FIPS) of ROSPATENT, Moscow

FINLANDE/FINLAND

Juha REKOLA, Director, Development Division, Patents and Innovations Line, National Board of Patents and Registration, Helsinki

FRANCE

Marcel CANTET, Département de la documentation et de l'information, Recherche et développement, Institut national de la propriété industrielle (INPI), Paris

Delphine LIDA (Mme), conseillère (affaires économiques et développement), Mission permanente, Genève

HAÏTI/HAITI

Pierre Mary Guy SAINT AMOUR, conseiller, Mission permanente, Genève

INDE/INDIA

Nandini KOTTHAPALLY (Ms.), First Secretary, Permanent Mission, Geneva

INDONÉSIE/INDONESIA

Arry ARDANTA SIGIT, Director, Directorate of Information Technology, Directorate General of Intellectual Property Rights, Department of Law and Human Rights, Tangerang

Said NAFIK, Head, Sub Directorate of Documentation, Directorate of Technology Information, Directorate General of Intellectual Property Rights, Department of Law and Human Rights, Tangerang

IRAN

Ali NASIMFAR, Second Secretary, Permanent Mission, Geneva

IRAQ

Yassin M. DAHAM, Second Secretary, Permanent Mission, Geneva

ITALIE/ITALY

Cristiano DI CARLO, coordinateur informatique, Office italien des brevets et des marques, Direction générale de la lutte contre la contrefaçon, Ministère du développement économique, Rome

JAPON/JAPAN

Yoshihiko YOSHIDA, Deputy Director, Information Systems Affairs Division, Japan Patent Office, Tokyo

Teruo OKAZAKI, Deputy Director, Patent Information Policy Planning Office, Information Dissemination and Policy Promotion Division, Japan Patent Office, Tokyo

Yoshiaki KODACHI, Deputy Director, International Affairs Section, Information Technology Planning Office, General Affairs Department, Japan Patent Office, Tokyo

LITUANIE/LITHUANIA

Vida MIKUTIENÉ (Ms.), Head, Applications Receiving and Document Management Division, State Patent Bureau of the Republic of Lithuania, Vilnius

MAROC/MOROCCO

Dounia ELOUARDI (Mme), chef, Département système d'Information, Office marocain de la propriété industrielle et commerciale (OMPIC), Casablanca

NAMIBIE/NAMIBIA

AINNA KAUNDU (Mrs.), Principal Economist, Ministry of Trade and Industry, Industry and Internal Trade, Windhoek

NIGÉRIA/NIGERIA

Jane CLINTON IGWE (Ms.), Senior Assistant Registrar, Registry of Trade Marks, Patents and Designs, Federal Ministry of Commerce and Industry, Abuja

Gladys IKPEAMA (Ms.), Assistant Registrar, Trademark Registry, Registry of Trade Marks, Patents and Designs, Federal Ministry of Commerce and Industry, Abuja

NORVÈGE/NORWAY

Jens Petter SOLLIE, System Manager, Production and Systems, Norwegian Industrial Property Office, Oslo

Magne LANGSÆTER, Examiner, Patent System Manager, Patent Department, Norwegian Industrial Property Office, Oslo

OMAN

Khalid FAIZ, Coordinator, Permanent Representative, Permanent Mission, Geneva

PAKISTAN

Ahsan NABEEL, Third Secretary, Permanent Mission, Geneva

POLOGNE/POLAND

Malgorzata CICHUCKA (Mrs.), Counsellor, Permanent Mission, Geneva

RÉPUBLIQUE DE CORÉE/REPUBLIC OF KOREA

PARK, Seung-Bae, Deputy Director, Technical Cooperation Team, Korean Intellectual Property Office (KIPO), Daejeon

KIM Jin Gook, Assistant Director, Technical Cooperation Division, Information Policy Division, Korean Intellectual Property Office (KIPO), Daejeon

SEO, Tae-Sul, Principal Researcher, Head, Future Knowledge Research Team, Knowledge Information Center, Korea Institute of Science and Technology Information, Seoul

LEE Hyejin, Senior Researcher, Future Knowledge Research Team, Knowledge Information Center, Korea Institute of Science and Technology Information, Seoul

RÉPUBLIQUE POPULAIRE DÉMOCRATIQUE DE CORÉE/DEMOCRATIC PEOPLE'S REPUBLIC OF KOREA

KIM Tong Hwan, conseiller, mission permanente, Genève

RÉPUBLIQUE TCHÈQUE/CZECH REPUBLIC

Olga NOVOTNÁ (Ms.), IT Analyst, Patent Information Department, Industrial Property Office, Prague

ROUMANIE/ROMANIA

Bogdan BORESCHIEVICI, Director, State Office for Inventions and Trademarks (OSIM)

Nathalie COLISNICINCO (Ms.), Expert, European Patent Bureau, State Office for Inventions and Trademarks (OSIM), Bucharest

Dana Roxana VĂLEANU (Mrs.), Examiner, Trademarks Department, State Office for Inventions and Trademarks (OSIM), Bucharest

ROYAUME-UNI/UNITED KINGDOM

Ioan PETERS, IT Business Advisor, Intellectual Property Office, Newport

Lyndon DAVIES, Assistant Head, Patents Support Services, Patents Directorate, Intellectual Property Office, Newport

SAINT VINCENT-ET-LES-GRENADINES/SAINT VINCENT AND THE GRENADINES

Theona STAPLETON (Ms.), Attachment, IP, Permanent Mission, Geneva

SLOVÉNIE/SLOVENIA \*

SRI LANKA

Manorie MALLIKARATCHY (Mrs.), First Secretary, Permanent Mission, Geneva

SUÈDE/SWEDEN

Gunnar LINDBOM, IT Controller, Trademark Department, Swedish Patent and Registration Office, Söderhamn

Christer BÄCK, IT Coordinator, Trademark Department, Swedish Patent and Registration Office, Söderhamn

SUISSE/SWITZERLAND

Alexandra GRAZIOLI (Mrs.), Senior Legal Advisor, International Trade Relations, Swiss Federal Institute of Intellectual Property (IPI), Bern

THAÏLANDE/THAILAND

Tanyarat MUNGKALARUNGSU (Ms.), First Secretary, Permanent Mission, Geneva

TURQUIE/TURKEY

Yesim BAYKAL (Mrs.), Legal Counselor, Permanent Mission to the World Trade Organization (WTO), Geneva

UKRAINE

Galyna DOBRYNINA (Mrs.), Deputy Director Assistant, Ukrainian Industrial Property Institute, Chairman Counselor, State Department of Intellectual Property, Kyiv

Oksana PARKHETA (Ms.), Head, Economics and Information Support Division, State Department of Intellectual Property, Kyiv

ZIMBABWE \*

---

\* Because of the lack of the corresponding registration form, the name of the delegate(s) is unknown to the Secretariat. / En raison de l'absence du formulaire d'enregistrement correspondant, le nom du(des) délégué(s) n'est pas connu du Secrétariat.

**II. ORGANISATIONS INTERGOUVERNEMENTALES/  
INTERGOVERNMENTAL ORGANIZATIONS**

CONSEIL DE L'UNION EUROPÉENNE (CONSILIUM)/COUNCIL OF THE EUROPEAN UNION (CONSILIUM)

Georgios KRITIKOS, First Secretary, Geneva

Georgios CHATZIDAKIS, Assistant Attaché, Geneva

OFFICE BENELUX DE LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE (OBPI)/BENELUX OFFICE FOR INTELLECTUAL PROPERTY (BOIP)

Jean-Marie PUTZ, IT Manager, The Hague

OFFICE DES BREVETS DU CONSEIL DE COOPÉRATION DES ÉTATS ARABES DU GOLFE (CCG)/PATENT OFFICE OF THE COOPERATION COUNCIL FOR THE ARAB STATES OF THE GULF (GCC)

Mizael M. AL-HARBI, Director, Patent Information and documentation, Riyadh

OFFICE EUROPÉEN DES BREVETS (OEB)/EUROPEAN PATENT OFFICE (EPO)

Gerald OWENS, Administrator, Directorate, Trilateral and IP5 Co-operation, Munich

Miguel ALBRECHT, Director, Data Resources, Rijswijk

Patrick LE GONIDEC, administrateur, Publication, Vienna

ORGANISATION EURASIENNE DES BREVETS (OEAB)/EURASIAN PATENT ORGANIZATION (EAPO)

Andrey SEKRETOV, Principal Specialist, Information and Search Systems Department, Eurasian Patent Office, Moscow

UNION EUROPÉENNE (UE)/EUROPEAN UNION (EU)

Alexandre TRAN, IT Architect, Office for Harmonization in the Internal Market (Trade Marks and Designs) (OHIM), Alicante

**III. ORGANISATION NON GOUVERNEMENTALE/  
NON-GOVERNMENTAL ORGANIZATION**

FÉDÉRATION IBÉRO-LATINO-AMÉRICAINNE DES ARTISTES INTERPRÈTES OU EXÉCUTANTS (FILAIE)/IBERO-LATIN-AMERICAN FEDERATION OF PERFORMERS (FILAIE)

Miguel PÉREZ SOLIS, Experto, Internacional, Madrid

THIRD WORLD NETWORK (TWN)

Heba WANIS (Ms.), Research Assistant, Geneva

**IV. BUREAU/OFFICERS**

Président/Chair: Gunnar LINDBOM (Suède/Sweden)  
Vice-présidents/Vice-Chairs: Oksana PARKHETA (Ms.) (Ukraine)  
Yoshihiko YOSHIDA (Japon/Japan)  
Secrétaire/Secretary: Angel LÓPEZ SOLANAS (OMPI/WIPO)

**V. BUREAU INTERNATIONAL DE L'ORGANISATION MONDIALE DE LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE (OMPI)/  
INTERNATIONAL BUREAU OF THE WORLD INTELLECTUAL PROPERTY ORGANIZATION (WIPO)**

Yo TAKAGI, sous-directeur général du Secteur de l'infrastructure mondiale /Assistant Director General, Global Infrastructure Sector

Edward KWAKWA, conseiller juridique du Bureau du Conseiller juridique/Legal Counsel, Office of Legal Counsel

Alejandro ROCA CAMPAÑA, directeur-conseiller principal du Secteur de l'infrastructure mondiale/Senior Director-Advisor, Global Infrastructure Sector

Christine CASTRO HUBLIN (Mme/Mrs.), chef de la Section des affaires juridiques et statutaires/Head, Legal and Constitutional Affairs Section

Antonios FARASSOPOULOS, chef du Service des classifications internationales et des normes de l'OMPI /Head, International Classifications and WIPO Standards Service

Jean-Paul HOEBRECK, conseiller principal auprès du sous-directeur général du Secteur de l'infrastructure mondiale/Senior Advisor to the Assistant Director General, Global Infrastructure Sector

Angel LÓPEZ SOLANAS, chef de la Section des normes de l'OMPI/Head, WIPO Standards Section

Young-Woo YUN, administrateur principal chargé de l'information en matière de propriété industrielle de la Section des normes de l'OMPI/Senior Industrial Property Information Officer, WIPO Standards Section

Anna GRASCHENKOVA (Mme/Mrs.), administratrice chargée de l'information en matière de propriété industrielle de la Section des normes de l'OMPI/ Industrial Property Information Officer, WIPO Standards Section

[L'annexe II suit/Annex II follows]

## ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la session
2. Élection d'un président et de deux vice-présidents
3. Adoption de l'ordre du jour  
Voir le document CWS/1/1.
4. Questions d'organisation et règlement intérieur particulier  
Voir le document CWS/1/2.
5. Équipe d'experts chargée de la norme ST.10/C
  - a) rapport présenté oralement par le responsable de la tâche
  - b) étude relative aux numéros de demande et aux numéros des demandes établissant une priorité utilisés par les offices de propriété industrielle  
Voir le document CWS/1/3.
6. Proposition de révision de :
  - a) la norme ST.8 de l'OMPI
  - b) la norme ST.10/C de l'OMPI

Voir le document CWS/1/4.
7. Proposition concernant l'élaboration d'une nouvelle norme relative à la présentation du listage des séquences de nucléotides et d'acides aminés en langage XML (eXtensible Markup Language)  
Voir le document CWS/1/5.
8. Rapport intérimaire de l'Équipe d'experts chargée de la norme ST.36 présenté oralement par le responsable de la tâche sur la révision de la norme ST.36 de l'OMPI  
Voir le document CWS/1/6.
9. Rapport de l'Équipe d'experts chargée de la norme ST.66 présenté oralement par le responsable de la tâche
10. Rapport intérimaire de l'Équipe d'experts chargée de l'utilisation du XML4IP sur l'élaboration de la norme en XML4IP de l'OMPI  
Voir le document CWS/1/7.
11. Rapport présenté oralement par le responsable de l'Équipe d'experts chargée des normes relatives aux marques
12. Rapport présenté oralement par le Bureau international sur l'utilisation des identificateurs de ressources uniformes (URI) dans le domaine de la propriété industrielle
13. Rapport présenté par le Bureau international sur l'état d'avancement du projet WIPOSTAD (base de données pour l'administration des normes de l'OMPI)
14. Rapports techniques annuels (ATR) sur les activités d'information en matière de brevets, de marques et de dessins et modèles industriels dans le cadre du projet WIPOSTAD  
Voir le document CWS/1/8.
15. Échange d'information : exposé du Bureau international sur les dernières évolutions de PatentScope
16. Examen des tâches en suspens du Groupe de travail sur les normes et la documentation et des futurs travaux du CWS  
Voir le document CWS/1/9.
17. Calendrier des activités
18. Clôture de la session

[L'annexe III suit]

## RÉSULTATS DÉTAILLÉS DU VOTE SUR LA SUSPENSION DE LA SESSION

ÉTATS MEMBRES	VOTE
Afghanistan	Absent
Afrique du Sud	Oui
Albanie	Absent
Algérie	Oui
Allemagne	Absent
Andorre	Absent
Angola	
Antigua-et-Barbuda	Absent
Arabie saoudite	Absent
Argentine	Absent
Arménie	Absent
Australie	Abstention
Autriche	Abstention
Azerbaïdjan	Absent
Bahamas	Absent
Bahreïn	Absent
Bangladesh	Absent
Barbade	Absent
Bélarus	Abstention
Belgique	Abstention
Belize	Absent
Bénin	Absent
Bhoutan	Absent
Bolivie, État plurinational de	Absent
Bosnie-Herzégovine	Absent
Botswana	Absent
Brésil	Oui
Brunéi Darussalam	Absent
Bulgarie	Absent
Burkina Faso	Absent
Burundi	Absent
Cambodge	Absent
Cameroun	Absent
Canada	Abstention
Cap-Vert	Absent
Chili	Absent
Chine	Oui
Chypre	Absent
Colombie	Absent
Comores	Absent
Congo	Absent
Costa Rica	Absent
Côte d'Ivoire	Absent
Croatie	Absent
Cuba	Absent
Danemark	Absent
Djibouti	Absent

ÉTATS MEMBRES	VOTE
Dominique	Absent
Égypte	Oui
El Salvador	Absent
Émirats arabes unis	Absent
Équateur	Absent
Érythrée	Absent
Espagne	Abstention
Estonie	Absent
États-Unis d'Amérique	Abstention
Éthiopie	Absent
Ex-République yougoslave de Macédoine	Absent
Fédération de Russie	Abstention
Fidji	Absent
Finlande	Absent
France	Abstention
Gabon	Absent
Gambie	Absent
Géorgie	Absent
Ghana	Absent
Grèce	Absent
Grenade	Absent
Guatemala	Absent
Guinée	Absent
Guinée équatoriale	Absent
Guinée-Bissau	Absent
Guyana	Absent
Haïti	Absent
Honduras	Absent
Hongrie	Absent
Inde	Oui
Indonésie	Oui
Iran (République islamique d')	Oui
Iraq	Absent
Irlande	Absent
Islande	Absent
Israël	Absent
Italie	Absent
Jamahiriya arabe libyenne	Absent
Jamaïque	Absent
Japon	Abstention
Jordanie	Absent
Kazakhstan	Absent
Kenya	Absent
Kirghizistan	Absent
Koweït	Absent
Lesotho	Absent
Lettonie	Absent
Liban	Absent
Libéria	Absent
Liechtenstein	Absent
Lituanie	Abstention

ÉTATS MEMBRES	VOTE
Luxembourg	Absent
Madagascar	Absent
Malaisie	Absent
Malawi	Absent
Maldives	Absent
Mali	Absent
Malte	Absent
Maroc	Abstention
Maurice	Absent
Mauritanie	Absent
Mexique	Absent
Monaco	Absent
Mongolie	Absent
Monténégro	Absent
Mozambique	Absent
Myanmar	Absent
Namibie	Absent
Népal	Absent
Nicaragua	Absent
Niger	Absent
Nigéria	Absent
Norvège	Abstention
Nouvelle-Zélande	Absent
Oman	Absent
Ouganda	Absent
Ouzbékistan	Absent
Pakistan	Oui
Panama	Absent
Papouasie-Nouvelle-Guinée	Absent
Paraguay	Absent
Pays-Bas	Absent
Pérou	Absent
Philippines	Absent
Pologne	Abstention
Portugal	Abstention
Qatar	Absent
République arabe syrienne	Absent
République centrafricaine	Absent
République de Corée	Non
République de Moldova	Absent
République démocratique du Congo	Absent
République démocratique populaire lao	Absent
République dominicaine	Absent
République populaire démocratique de Corée	Abstention
République tchèque	Abstention
République-Unie de Tanzanie	Absent
Roumanie	Abstention
Royaume-Uni	Absent
Rwanda	Absent
Sainte-Lucie	Absent
Saint-Kitts-et-Nevis	Absent

ÉTATS MEMBRES	VOTE
Saint-Marin	Absent
Saint-Siège	Absent
Saint-Vincent-et-les Grenadines	Absent
Samoa	Absent
Sao Tomé-et-Principe	Absent
Sénégal	Absent
Serbie	Absent
Seychelles	Absent
Sierra Leone	Absent
Singapour	Absent
Slovaquie	Absent
Slovénie	Abstention
Somalie	Absent
Soudan	Absent
Sri Lanka	Oui
Suède	Abstention
Suisse	Abstention
Suriname	Absent
Swaziland	Absent
Tadjikistan	Absent
Tchad	Absent
Thaïlande	Absent
Togo	Absent
Tonga	Absent
Trinité-et-Tobago	Absent
Tunisie	Absent
Turkménistan	Absent
Turquie	Absent
Ukraine	Abstention
Uruguay	Absent
Venezuela (République bolivarienne du)	Absent
Viet Nam	Absent
Yémen	Absent
Zambie	Absent
Zimbabwe	Oui

Oui : 11  
Non : 1  
Abstention : 22

[Fin de l'annexe 3 et du document]